

TRADUTTORE TRADITORE

Jeu de mots, jeu de vilain, jeu de rien

Le trop fameux jeu de mots italien à l'inanité sonore presque poétique est le refrain bien vain de tous ceux qui, non seulement ne savent rien ou peu de chose de la traduction mais en ont oublié leur latin- si tant est qu'ils en aient jamais eu: en vérité quoi de plus glorieux pour les traducteurs que de savoir que leur activité relève à la fois de la tradition, en est même l'outil essentiel - trado, tradis, tradere, traditum c'est transmettre, fonder la tradition et de la trahison puisqu'aussi bien trahir, c'est être le traître qui révèle, illégalement ou non, les secrets pour les faire passer.

De quelque perspective que l'on envisage ce jeu de mots désinvolte et facile, il ne peut que magnifier ou, à tout le moins, définir honorablement l'acte de traduire qui transmet, crée la tradition sans laquelle elle tarirait et révèle les secrets des textes littéraires.

Mais cette formule toujours mal interprétée et dont les traducteurs doivent s'honorer - bien loin de s'en défendre ou de s'en offusquer - est loin d'être le seul écueil sur la route de la traduction.

Il y a un préjugé tenace comme tous les préjugés qui doivent leur longévité à leur nature de postulat injustifié et injustifiable : celui de la nécessité pour le traducteur d'être « *natif* » pour avoir le droit imprescriptible de traduire vers sa langue maternelle et vice versa celui de l'impérieuse obligation de l'être aussi dans l'autre sens, pour traduire vers la langue étrangère.

Ce préjugé repose sur le principe que la langue maternelle est un acquis de droit divin ou de naissance, qu'elle ne saurait être assimilée valablement par un étranger.

Or la langue dite maternelle est apprise au même titre - sinon dans les mêmes conditions - que la langue étrangère, plus tôt seulement... Et la langue étrangère peut très bien s'acquérir tout aussi parfaitement que la langue dite maternelle. La littérature française, refuge de tant d'écrivains étrangers, en est la preuve irréfutable. Comment un Cioran, né en Roumanie au début du vingtième siècle, ayant écrit la

moitié de son œuvre en roumain, aurait-il pu devenir autrement un des classiques français à la langue parfaite si la détermination linguistique de la langue maternelle exerçait son pouvoir maléfique sur tout être n'ayant pas eu l'heur de naître français ?

De la même croyance indéracinable viennent évidemment et la « *loi fondamentale* » qui fait de la traduction dans un sens ou dans l'autre la propriété exclusive du « *natif* » et l'interdiction de pratiquer la traduction dans les deux sens.

Il n'y a pas là un non-sens que personne ne veut voir alors que, par définition, la traduction implique, pour être une activité digne de ce nom, efficace et complète, la connaissance des deux langues en contact, leur connaissance parfaite ?

Et comment définir, dans la pratique et non plus dans la théorie, cette maîtrise parfaite ? En la démontrant par l'exercice de l'activité traductive dans les deux sens.

On ne saurait être un traducteur efficace qu'en prouvant que l'on connaît en profondeur la langue étrangère que l'on traduit vers sa langue maternelle par le biais de la capacité à la pratiquer en traduisant de sa langue maternelle dans la langue étrangère.

C'est là le seul critère sérieux de la qualité d'un traducteur et d'une traduction.

Or affirmer cette évidence provoque en général des haut-le-cœur chez les traducteurs qui sont persuadés de maîtriser parfaitement la langue étrangère alors qu'ils refusent de la pratiquer dans l'autre sens. Cette position nous semble intenable et injustifiable car elle postule que l'on peut dominer la langue étrangère sans être à même de la pratiquer pour s'y exprimer. C'est tout aussi aberrant que de prétendre connaître à la perfection une langue étrangère mais avouer ne pas être capable de la parler et de se faire comprendre de ses locuteurs !

Il y a une autre fausse conception de la traduction littéraire qui nous a toujours surpris : celle qui consiste à considérer que la traduction de la prose est chose facile et celle de la poésie mission impossible. Comme si ces deux versants de la même activité esthétique étaient à ce point étrangers l'un à l'autre. Écrire de la poésie et de la prose relève de la même création littéraire, même si les techniques peuvent en être différentes.

Notre expérience nous conduit à penser au contraire que traduire de la poésie est tout aussi facile ou difficile que traduire de la prose. Quantitativement parler d'une affaire à un roman de 400 pages ou à une plaquette de vers de 100 poèmes d'une page ne représente pas du tout les mêmes difficultés. Et de toute façon, le roman exige que l'on trouve le ton, la voix, disons plus simplement le style qu'il faudra rendre sur toute la distance ce qui est aussi le cas de la poésie mais sur une surface bien moindre.

Bref, la traduction littéraire est chose simple : il suffit de traduire le style du texte et de l'auteur. Le seul problème est que personne n'a encore pu et su définir le style autrement que par la symbiose du fond et de la forme, mots désuets s'il en est et pourtant essentiels !

Et dans le cas de la traduction, la difficulté sinon l'aporie est que, justement, le traducteur doit dissocier ce qui est impossible à dissocier - le fond et la forme - puisqu'il doit rendre dans une forme linguistique différente un même fond : C'est théoriquement impossible mais obligatoire dans la pratique.

En d'autres termes, le traducteur est un être éminemment dangereux : il pratique par force la fission nucléaire, il est un apprenti sorcier qui produit à chaque traduction une explosion nucléaire, il pourfend ce qui est réputé étymologiquement insécable, l'atome que constitue le texte littéraire : Mais il se doit ensuite de recoller les morceaux.

Il est donc bien, destructeur d'abord puis reconstructeur, un auteur en second mais à part entière.

On est donc très loin de la plaisanterie italienne du début mais en présence d'une activité impossible et pourtant indispensable. Aussi contraire à la logique théorique que le mouvement aux yeux de Zénon, impossible à prouver en théorie mais évident en pratique et devant être pratiqué.

Jean-Louis Courriol

Professeur agrégé de Lettres Classiques, Professeur de Langue et Littérature Roumaines à l'Université Lyon III Jean Moulin de Lyon

Traducteur littéraire de roumain en français et inversement